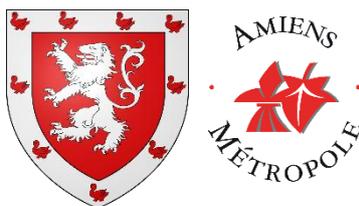


CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



Compte rendu de la réunion du VENDREDI 3 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame CAILLY isabelle,

Étaient présents : Monsieur SANGLARD Jonathan, Monsieur CAILLY Pascal, Madame LANGLOIS Doriane, Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame Isabelle GUY, Madame CAILLY Isabelle, Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Monsieur Yves BENOIT, Monsieur LEIGNEL Adrien, Monsieur PHILIPPON Denis, Monsieur HORVILLE Sébastien et Madame CUEILLE Isabelle

Étaient absents : Monsieur FOULON Jérôme donne pouvoir à Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Madame Nathalie GOMBART donne pouvoir à Madame GUY Isabelle,

**Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 - Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de votants : 15 - Date de la Convocation : Mardi 17 Mai - Date d'affichage : Mardi 17 Mai**

1. ORGANISATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Après concertation, les élus du conseil municipal s'organisent de la manière ci-dessous pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochain.

ELECTIONS LEGISLATIVES - AMIENS CANTON 2 - MAIRIE DE QUERRIEU

1er tour - Dimanche 12 Juin 2022

8h00-10h00	Yves BENOIT	Sébastien HORVILLE	Nathalie GOMBART
10h00-12h00	Leignel Adrien	Doriane LANGLOIS	Marie-Paule AMIABLE
12h00-14h00	Jonathan SANGLARD	Marie-Paule AMIABLE	Pascal CAILLY
14h00-16h00	Isabelle CAILLY	Jean-Marie GOUPIL	Isabelle CUEILLE
16h00-18h00	Denis PHILIPPON	Isabelle GUY	Isabelle CUEILLE

ELECTIONS LEGISLATIVES - AMIENS CANTON 2 - MAIRIE DE QUERRIEU

2ème tour - Dimanche 19 Juin 2022

8h00-10h00	Jérôme FOULON	Marie-Paule AMIABLE	Nathalie GOMBART
10h00-12h00	Doriane LANGLOIS	Isabelle GUY	Lucie DESCAMPS
12h00-14h00	Adrien LEIGNEL	Sébastien HORVILLE	Pascal CAILLY
14h00-16h00	Jean-Marie GOUPIL	Yves BENOIT	Isabelle CUEILLE
16h00-18h00	Jonathan SANGLARD	Isabelle CAILLY	Denis PHILIPPON

2. ORGANISATION DES ANIMATIONS AU PARC DES MERLETES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par l'intermédiaire du comité des fêtes qu'une demande de subvention est en cours auprès du Département pour financer une partie des animations.

Le coût des châteaux gonflables est de 1095,00 euros TTC, celui-ci sera pris en charge par le Comité des fêtes de Querrieu.

A l'occasion de cette cérémonie, des forains viendront gratuitement (pêche aux canards, tir à la carabine et barbe à papa), Somme Rando sera également présente avec des petits chevaux pour proposer une balade dans l'après-midi. Pour la restauration, le foodtruck « La toscane » sera sur place avec Pizzas et glaces à l'italienne. Le verre de l'amitié sera géré par le « Central » de Querrieu.

Les élus et les bénévoles qui seront disponibles sont conviés à venir le dimanche 26 juin à 8h00 sur place pour le montage des barnums et accueillir les différents prestataires.



3. TRAVAUX EN COURS

A. Eclairage Public / enfouissement des réseaux

L'allumage de l'éclairage public :

- Décalage étant donné que les armoires de commande n'ont jamais fait l'objet d'une rénovation.
- Différents types d'horloge sur le parc qui ne peuvent malheureusement pas se synchroniser d'où le décalage d'allumage (devis FDE pour le remplacement ?) Nous pouvons vous faire un devis pour le remplacement de celles-ci si vous le souhaitez...

Les radars : Demande d'intervention de l'entreprise (ELANCITE) pour la réparation des batteries.

La modernisation de l'éclairage public :

- Le passage en LED de certaines lanternes est en cours sur l'ensemble de la commune
- Une demande a été envoyée à Amiens métropole pour les routes d'intérêts communautaires.

L'effacement des réseaux :

- Travaux en attente suite à l'affaire clôturée par les assurances lors de la visite du 5 avril (litige Cegelec/Le Nemrod)
- Sur la partie basse de la Route Nationale, en attente de l'intervention d'ORANGE qui n'a toujours pas transféré ses câbles en souterrain

B. SECURITE ROUTIERE - Rue de la Cavée - aménagement d'écluses

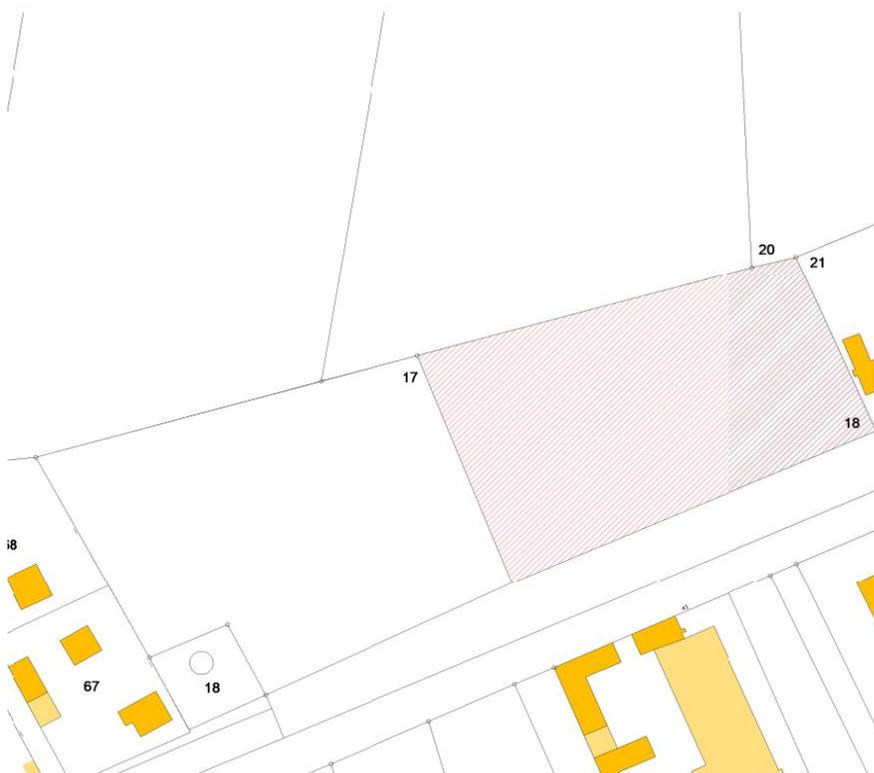
Les Travaux seront réalisés par **SIGNOD GIROD à RIVERY pour un montant de 5634.94 euros TTC**

- Démarrage des travaux après le 19 juin pour le traçage
- La pose des poteaux sera réalisée par les employés municipaux (9 poteaux en stocks (coloris bordeaux 3004)
- Les pots ronds seront positionnés devant les écluses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce projet bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 30% du montant HT soit 1408,73 euros

4. ETUDE DE FAISABILITE – CONSTRUCTION D'UN RPC

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les plans et l'estimation de prix reçus par le Cabinet d'architecture « En act »



Références cadastrales de la parcelle **000 ZP 18**
Contenance cadastrale de la parcelle **4 851 m²**
Adresse **LE SOMMELET 80115 QUERRIEU**



FAIS02 - Plan de situation

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la commune a fait valoir son droit de préemption pour les parcelles 18 / 16 et 19 situées Route Nationale. Ce droit de préemption est valable car la commune souhaite créer une zone avec des équipements publics sur les parcelles ci-dessus. Elle a 4 ans pour réaliser le projet.

Monsieur le Maire et Madame Cueille Isabelle (présidente du Sisco) informent également le conseil municipal que l'état des écoles actuelles posent problèmes :

- Les écoles sont vieillissantes et nécessitent des travaux,
- L'accessibilité n'est pas conforme et la classe à l'étage de Querrieu n'est plus aux normes,
- Le stationnement aux abords de celles-ci pose problème aux deux communes,
- Les enseignantes et les élèves sont répartis sur 3 bâtiments
- Les cantines, les cuisines ne sont pas adaptées pour accueillir l'ensemble des enfants et les prix sont trop élevés pour les parents.
- Les sanitaires ne sont plus aux normes pour certaines classes,
- Les classes des différentes écoles sont trop petites et ne répondent pas aux normes en vigueur,
- Le matériel pour les enseignantes n'est pas accessible facilement pour les maitresses,

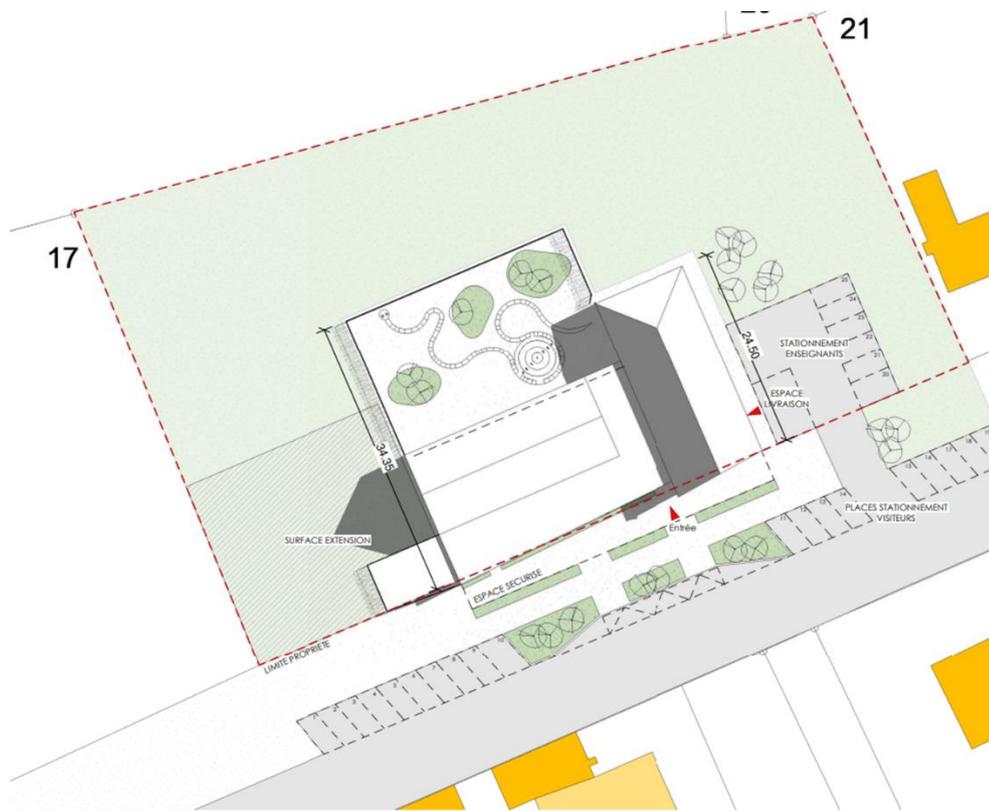
La répartition des classes du SISCO Querrieu-Pont Noyelles sur 3 sites différents ne permet pas d'optimiser les équipements, n'est pas toujours adaptée aux besoins des enfants. De plus, cela génère un surcoût de fonctionnement à la charge des communes, d'où la nécessité d'un projet pour une nouvelle école en cohérence avec les structures existantes et celles à venir.

Madame CUEILLE informe le conseil municipal que la directrice de l'école (Madame SIMON), les membres du Sisco (dont 3 conseillers de Pont-Noyelles) ont participé aux différentes réunions pour travailler sur cette étude de faisabilité.

Monsieur le Maire présente ensuite les 1ères esquisses reçues :

Plan de situation sur la parcelle :

Surfaces - futur	
Nom	Surface
Entretien	Non placée
Non placée	0.00 m ²
Accès cantine	11.98 m ²
Bureau	11.01 m ²
Cantine 108 places assises	160.77 m ²
Classe 1	60.00 m ²
Classe 2	60.00 m ²
Classe 3 - CP	60.00 m ²
CTA	12.14 m ²
Cuisine / chauffage	18.03 m ²
Dégagement	32.35 m ²
Dortoir	24.08 m ²
Entretien	7.54 m ²
Garderie / motricité	45.99 m ²
Hall	29.10 m ²
L.Poubelles	7.64 m ²
LT	4.14 m ²
Plonge	12.10 m ²
Rangement extérieur	5.41 m ²
Reception	7.06 m ²
Reserve	3.59 m ²
Réunion	16.52 m ²
Sanitaires	27.93 m ²
SAS	7.90 m ²
Vestiaire F	3.96 m ²
Vestiaire H	4.00 m ²
WC	3.50 m ²
WC	3.60 m ²
WC H/F	4.34 m ²
0 - RDC - futur	644.70 m ²
Total général	644.70 m ²



Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Proposer un bâtiment permettant de faire des économies de fonctionnement pour le Sisco mais aussi énergétique pour la commune
- Des facilités pour les parents avec la mise en place d'un même lieu d'accueil
- Moins de circulation de cars et de véhicules particuliers et un parking sera prévu
- Une seule cantine avec plus d'espaces pour accueillir les enfants des deux communes, avec une cuisine ayant la possibilité de faire une liaison froide
- De meilleures conditions d'accueil et d'enseignements pour les enfants,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite discuter de cette étude avec Monsieur DURIER, Maire de Pont-Noyelles. Il explique également qu'il existe différentes possibilités pour la reconversion des bâtiments :

- École de QUERRIEU** : déplacement de la Mairie avec la création d'une salle de mariage, médiathèque/ bibliothèque, foyer de vie pour les jeunes etc...
L'ancienne mairie pourrait être transformée en crèche ou maison des associations, ou servir d'agrandissement pour la salle des fêtes.
- Écoles de PONT-NOYELLE** : Agrandissement de la Mairie, crèches école de musique, bibliothèque, site d'accueil pour des cours informatiques, logements communaux, siège d'associations ou des logements communaux.

Monsieur le Maire, soumet également au conseil qu'un projet de création d'une maison de retraite serait également un plus pour la collectivité. De plus, à côté de ce projet le lien intergénérationnel serait intéressant pour les résidents.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition si la gestion de ce projet est gérée par un privé.

Le projet proposé comprend :

- Un parking pour les parents avec un espace sécurisé, un arrêt de bus, un espace de livraisons et un stationnement pour les enseignants
- Un espace « cantine » avec une cuisine équipée, des sanitaires, locaux pour le rangement et les poubelles,
- Un préau,
- Un hall d'accueil, un bureau, une salle de réunion,
- 3 à 4 classes aux normes de 60 m²
- Un dortoir de 24 m² avec des sanitaires
- Une salle de motricité
- Une garderie/salle de motricité de 45 m²



Monsieur le Maire informe que pour ce projet, il existe différentes subventions :

- La DETR (ETAT) pour un taux de subvention allant de 35 à 40% sur le montant HT.
Plafond de dépenses : 2 millions d'euros
Prix plafond : 1400 euros au mètre carré.
- La DSIL pour un taux de subvention pouvant aller jusque 80%.
1) sur le volet "création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires"
2) sur le volet "développement du numérique et de la téléphonie mobile" pour l'acquisition d'équipements numériques (tableaux interactifs, ordinateurs etc.)
- La CAF pour l'aspect périscolaire avec son "Plan mercredi" (plus d'informations ici : <http://planmercredi.education.gouv.fr/les-aides-financières>)
300 000 euros de subvention pour la création d'accueils de loisirs périscolaires
25 000 euros pour les opérations d'acquisition de matériels et mobiliers.
- ADEME : Appels à projets,
- Fonds Européens
- Région Hauts-de-France
- Conseil Départemental : taux de subvention maximal : 40 % du coût HT des dépenses éligibles, aide plafonnée à 300 000 € par commune sur les 3 ans

Après concertations, l'ensemble des élus est favorable et vote à l'unanimité pour continuer à étudier ce projet. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour acquérir des subventions et étudier plus précisément la faisabilité de ce projet pour la commune de Querrieu.

☐ **NOMENCLATURE M57** Monsieur Horville (adjoint au maire)

La nomenclature M57 va progressivement remplacer la nomenclature M14 et atteindre un niveau plus abouti en termes de qualité comptable ; sa mise en œuvre introduit notamment la procédure de certification des comptes locaux actuellement en cours d'expérimentation. La M57 a vocation à unifier les différentes nomenclatures actuellement en cours (M14 pour les communes avec une différenciation selon le seuil de population, M52 pour les départements et M71 pour les régions). A l'issue de son déploiement, ne subsisteront que 2 nomenclatures : M57 applicable aux entités de plus de 3 500 habitants / M57 pour les collectivités de moins de 3 500 habitants.

Après délibération l'ensemble des membres votent favorablement à l'unanimité

☐ **Congrès des Maires** de la Somme

Il aura lieu le jeudi 7 juillet 2022 à Mégacité. Monsieur le Maire sera présent.

☐ **Traitement des chenilles processionnaires**

L'intervention est prévue selon les conditions météorologiques dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 juin. Intervention d'Amiens métropole sur la route nationale

☐ **Dégâts Lapin provenant parcelle C474 - VdH** / Commune Querrieu

Monsieur Pierre Van der Haeghen demande dédommagement car du gibier aurait endommagé ses cultures de betteraves. Madame GUY Isabelle, adjointe au maire est chargée de ce dossier et doit voir avec l'assurance Groupama pour établir une expertise.

☐ **FTTH Déploiement fibre optique** - Certificat de numérotage et/ou adresses manquantes

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour, toutes les adresses recensées ci-dessous sont « non éligibles à la fibre optique »

AD numéro	N°	EXTENSION	Nom de rue	CP	COMMUNE	REF CADASTRE
AD410900001222			RUE DU MARAIS	80115	QUERRIEU	14
AD410900000845			RUE DU MARAIS	80115	QUERRIEU	15
AD410900000970			RUE DU MARAIS	80115	QUERRIEU	15
AD410900000809			RUE DU BOIS GALHAUT	80115	QUERRIEU	000 AB 039
AD410900000956			RUE DU BOIS GALHAUT	80115	QUERRIEU	000 AB 039
AD410900001000			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 040
AD410900000929			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 039
AD410900001032			RUE DU MARAIS	80115	QUERRIEU	14
AD410900000783	12		RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AC 017
AD410900001171	7	Q	RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 003
AD410900001675			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 038
AD410900000960			RUE DU BOIS GALHAUT	80115	QUERRIEU	000 AB 022
AD410900000953	17		RUE DE LA CAVÉE	80115	QUERRIEU	000 AA 028
AD410900001198	2	B	RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AC 034
AD410900000847	1	B	ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU	000 AC 069
AD410900001070	15		ROUTE D ALLONVILLE	80115	QUERRIEU	13
AD410900000864			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 023
AD410900000894	7		ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZL 027
AD410900000938			ROUTE D ALLONVILLE	80115	QUERRIEU	000 AA 050
AD410900000980	3		ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZL 020
AD410900000982	9		ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZL 028
AD410900000784			ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU	000 ZH 007
AD410900001112			ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU	
AD410900000922	5		ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZL 026
AD410900001033			ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU	000 ZP 036
AD410900000830	1		ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZL 029
AD410900000883			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AC 090
AD410900001211			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AC 090
AD410900001264			RUE DE L'EGLISE	80115	QUERRIEU	000 AC 039
AD410900000856			RUE DU FOUR DES CHAMPS	80115	QUERRIEU	000 AD 023
AD410900001128			ROUTE DE SAINT GRATIEN	80115	QUERRIEU	000 ZM 025
AD410900001273	39	B	ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU	000 ZP 060

- **AFR – Notifications de refus** – Madame Marie-Paule AMIABLE (1^{ère} adjointe)

Informe le conseil municipal avoir pris rendez vous avec un notaire pour essayer de débloquent la situation.

- **Querrieu effraction « Sanilight » Parc des Merlettes SAV**

Madame Isabelle GUY (adjointe au maire) ira porter plainte au nom de la collectivité et contactera l'assurance.

- **Réclamation Riverain** – château d'eau : Monsieur CRAMPON

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu une réclamation pour des nuisances sonores

Celles-ci sont produites pas les baies radios Nokia (château d'eau).

Monsieur CRAMPON, souhaite que l'on fasse quelque chose pour réduire la production de bruit

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a envoyé un email pour demander à l'entreprise de trouver une solution.

- **Titre de recettes :**

Une nouvelle procédure de mandatement d'office à l'encontre de la commune de Pont-Noyelles va être diligentée de la part de la trésorerie.

- **Travaux cimetière :**

Le démarrage des travaux de réfection de la clôture et du trottoir est prévu le lundi 13 juin (durée de l'intervention : 1 semaine) Le portail de la salle des associations sera également remplacé.

- **Souvenir français :** rétrocession d'une subvention de 1050 euros.

Après concertation, le conseil ne souhaite pas percevoir cette subvention et décide de laisser celle-ci à l'association du souvenir français pour réaliser des travaux sur les monuments du cimetière

- **Test de contrôle des aires de jeux :**

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu les Rapports de contrôle (pour l'aire de jeux) conformes aux normes en vigueur. Il félicite au passage et fait remarquer le travail important des employés municipaux.

- **Ecole :**

Madame Amiable (1^{ère} adjointe) ira chercher et remettra des calculatrices et une clé USB 32 Go aux enfants de CM2 quittant l'école primaire pour rejoindre le collège à la rentrée 2022/2023

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Soirée Pop-up :** Madame Cailly doit rappeler Amiens métropole pour la mise à disposition des tables, chaises et barnums du CDF en vue de cette manifestation.